

HORAIRE HIVER 2025

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.
Locaux F: bâtiment sud, 1130, rue William

AVIS IMPORTANT

Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.

[En savoir plus sur les modes d'enseignement](#)

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
ATE100				INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE				
				La formation ATE100 est offerte sur la plateforme de cours en ligne Moodle. La durée de la formation est estimée à environ 4 heures. Afin de respecter les différents rythmes d'apprentissage et les diverses plages horaires où les étudiant (es) sont disponibles, une période de 5 semaines sera accordée pour compléter la formation.				
	01			Atelier	D			
				Dates : 13 janvier au 17 février 2025				
	02			Atelier	D			
				Dates : 17 février au 31 mars 2025				
EEC110				ANALYSE FINANCIÈRE ET DE RENTABILITÉ EN CONSTRUCTION				
	01	Ven	13:30 - 21:30	C	D		K. Lagacé	
		Sam	09:00 - 17:30	C	D			
				28 février 2025 01 mars 2025 21 mars 2025 22 mars 2025 04 avril 2025 05 avril 2025 Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 20 mars 2025 / 03 avril 2025				
EEC550				ESTIMATION BUDGÉTAIRE EN CONSTRUCTION				
	01	Ven	13:30 - 21:30	C	D		Y. Chabot	
		Sam	09:00 - 17:30	C	D			
				10 janvier 2025 11 janvier 2025 24 janvier 2025 25 janvier 2025 07 février 2025 08 février 2025 22 février 2025 Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 23 janvier 2025 / 06 février 2025				
EEC707				MÉTHODES ET ESTIMATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE				
	01	Ven	13:30 - 21:30	C	D			
		Sam	09:00 - 17:30	C	D			
				17 janvier 2025 18 janvier 2025 31 janvier 2025 01 février 2025 14 février 2025 15 février 2025 Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 30 janvier 2025 / 13 février 2025				
GCI102				L'INFORMATIQUE ET LA CONSTRUCTION				
	01	Jeu	18:00 - 21:30	C	D		M. Atroun	
GCI105				MÉTHODES DE CONSTRUCTION				
	01	Lun	18:00 - 21:30	C	D		L. Martin	
		Mer	18:00 - 22:00	TP/2*	D			

HORAIRE HIVER 2025

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.
Locaux F: bâtiment sud, 1130, rue William

AVIS IMPORTANT

Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.

[En savoir plus sur les modes d'enseignement](#)

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
GCI411				CONTRATS DE CONSTRUCTION ET OBLIGATIONS				
	01	Mar	18:00 - 21:30	C	D		P. Bleau	

NOTES

a) Programmes d'études

B : baccalauréat
GAQ : certificat en gestion et assurance de la qualité
GC : certificat en gestion de la construction
GE : certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements
PI : certificat en production industrielle
CT : certificat en télécommunication
TS : certificat spécialisé en génie des technologies de la santé

b) Activités

C : cours TP : travaux pratiques LABO : laboratoires
TP/2 : travaux pratiques aux deux (2) semaines LABO/2 : laboratoires aux deux (2) semaines

TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).

c) À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT :

Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.

Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.